## **MODALITES D'INSCRIPTION**

Les inscriptions se font sur place durant les horaires de permanences.

### En périodes scolaires :

Lundi de 9h à 11h30 • Mardi de 17h à 20h • Mercredi de 14h à 19h30

+ Dernière minute - la semaine précédant les vacances : du lundi au jeudi de 18h à 20h.

#### **Durant les vacances scolaires :**

Du lundi au jeudi de 17h à 18h.

## Documents nécessaires à l'inscription :

#### ✓ Pour tous

- Copie des vaccins (DT Polio obligatoire)
- Copie de l'attestation de quotient familial ou copie de l'avis d'imposition
- Copie de l'assurance extra-scolaire de l'enfant 2018-2019
- La fiche d'inscription (jours souhaités et besoins en restauration)
- Un mode de règlement (espèces, chèque ou CB)

# ✓ En plus, pour tout enfant n'ayant jamais fréquenté le Pôle animation :

• Dossier d'inscription 2019-2020 dûment rempli (disponible à l'accueil et téléchargeable sur notre site) : fiche famille + fiche individu + décharge + autorisations + fiche sanitaire

ATTENTION: aucun dossier n'est traité tant qu'il est incomplet.

Tarifs en fonction du quotient familial :

Vacances : de 3€ à 15€/jour – Repas : de 4,75€ à 6,75€/repas.

Majoration pour les non-strasbourgeois.

**CONTACT** 

Laëtitia THURNHERR, directrice du Pôle Animation

Mail: poleanimation@ares-actif.fr

**Tel:** 03.88.61.63.82

Permanences téléphoniques :

En périodes scolaires :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h à 17h, Mercredi de 11h à 12h

**Durant les vacances scolaires :** 

Du Lundi au Vendredi de 11h à 12h

Avec le soutien de :







pas jeter sur la voie publique

Non contractuel, sous réserve de modifications – Ne







CSC ARES – 10 rue d'Ankara – 67000 STRASBOURG (Esplanade)

